Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212900518-20251208-2025_12_08_103-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2025

Rapporteur : Jean-Michel MOULLEC

DÉLIBÉRATION n°2025-103 - REDADEG – SUBVENTION 2026

L'An deux mil vingt-cinq, le huit décembre, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19h00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le deux décembre, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 23 Absents : 6 Votants : 28

Etaient présents : M. Hervé HERRY, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Damien ABOLIVIER, Mme Yolaine PODEUR, M. Pierre-André LE JEUNE, Mme Marie-Claude GEFFROY, M. Eric GUEGUEN, Mme Anne PERENNES, M. Michel HOSTIOU, M. Patrick POUPON, M. René BIZIEN, M. Frantz DASIVLA, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Nathalie DERVOET, Mme Hatice DEMIR, Mme Béatrice MONCUS, M. Damien JEGOU, M. Eric DORIOL, M. Alain LE GRAND, M. Fabrice HOURMANT, Mme Cécile NASONE, M. Emmanuel LE PENNEC, M. Benjamin DE RAUCOURT

Etaient absents :
Mme Gwenn PERENNES, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Béatrice MONCUS
Mme Sandrine LE ROUZIC, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Marie-Laure LE MEUR
Mme Virginie LE CORRE, excusée, qui a donné pouvoir à M. Damien ABOLIVIER
M. Patrice MONOT, excusé, qui a donné pouvoir à M. Eric GUEGUEN
Mme Céline GUYOMARD, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Marie-Claude GEFFROY
Mme Isabelle BARBEY, excusée

Secrétaire de séance : Mme Nathalie DERVOET

♦♦♦

L'association Ar Redadeg, dont le siège social est situé à Mordelles (Ille-et-Vilaine), organise une course-relais festive ouverte à tous, qui symbolise la transmission de la langue bretonne à travers les générations et le territoire.

Chaque kilomètre de cette course est vendu afin de récolter des fonds qui viendront financer des projets favorisant l'usage de la langue bretonne. Les organisateurs sollicitent la participation des collectivités territoriales, invitées à participer à hauteur de 350 € le kilomètre pour les communes de plus de 3 000 habitants.

La prochaine Redadeg se déroulera du 8 au 16 mai 2026 mais ne passera pas par Ergué-Gabéric. Toutefois, la commune s'est engagée à soutenir la langue bretonne par la signature de la Charte Ya d'ar Brezhoneg.

Aussi, il est proposé d'acheter le kilomètre 1315 qui sera couru le 13 mai 2026 à 00h08 au niveau de l'Avenue de Ty Bos.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'AUTORISER** l'achat d'un kilomètre.

Le Maire,
Hervé HERRY

MAIRIE DE ERGUE-GABERIC